

Contre-projet à l'interdiction de se dissimuler le visage

Le contre-projet indirect à l'interdiction de se dissimuler le visage reprend les demandes principales de l'initiative

Le 7 mars 2021, nous allons voter sur l'initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage ». Le Centre soutient le contre-projet indirect et rejette donc l'initiative du comité d'Egerkingen. Or, le contre-projet indirect ne peut entrer en vigueur que si l'initiative est rejetée.

Le contre-projet indirect à l'interdiction de se dissimuler le visage est donc pertinent :

- Il reprend les demandes centrales de l'initiative. Chaque personne a ainsi l'obligation de montrer son visage à une représentante ou à un représentant d'une autorité suisse à des fins d'identification.
- Contrairement à l'initiative, le contre-projet laisse aux cantons la liberté de décider s'ils souhaitent ou non introduire une interdiction générale de se dissimuler le visage.
- Par ailleurs, des prescriptions sur l'habillement n'ont pas à figurer dans la Constitution mais relèvent du cadre légal.

« Je suis favorable au contre-projet indirect et je rejette donc l'initiative

du comité d'Egerkingen. En effet, le contre-projet reprend les demandes principales de l'initiative populaire, mais n'aboutit pas à une réglementation rigide pour toute la Suisse. Il laisse aux cantons une marge de manœuvre suffisante pour pouvoir envisager une mise en œuvre répondant à leurs besoins. »



Marie-France Roth Pasquier
Conseillère nationale Le Centre

« Je suis contre l'initiative « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage ».

L'extrémisme et le terrorisme doivent être combattus par des mesures préventives ou policières et non par des codes vestimentaires dans la Constitution fédérale. Une interdiction du voile n'améliore pas la situation des femmes voilées. Au contraire, elle pourrait conduire à ce que les femmes concernées ne participent plus à la vie publique. »



Viola Amherd
Conseillère fédérale Le Centre

L'e-ID est essentielle pour la numérisation

Dans la vie quotidienne, une personne peut prouver son identité en présentant un passeport ou une carte d'identité. Sur internet, il est par contre nettement plus compliqué de fournir une telle preuve. Le Conseil fédéral a donc proposé une preuve d'identité électronique (e-ID) pour les activités numériques. Seul l'État sera autorisé à procéder au contrôle officiel et à la remise de l'attestation correspondante. Le développement et l'établissement de la pièce d'identité électronique seront par contre délégués à des prestataires privés. Le Centre est favorable à l'introduction de cet e-ID.

Les trois raisons pour lesquelles je dis clairement oui à l'e-ID



Sidney Kamerzin
Conseiller national Le Centre

« Premièrement : il s'agit d'une solution suisse moderne et porteuse d'avenir. Les moyens d'identification électroniques reconnus officiellement jouent un rôle important dans le développement d'applications en cyberadministration ou pour la numérisation en général.

Deuxièmement : la souveraineté et le contrôle de l'e-ID resteraient l'apanage de l'État. La technologie serait par contre fournie par des entreprises privées spécialisées, qui suivent au plus près les tendances en matière d'offres numériques.

Et troisièmement : la protection des données est ainsi renforcée. La nouvelle loi exige de toutes les parties prenantes le respect de prescriptions plus strictes pour la protection des données nécessaires pour l'e-ID. Les données ne pourront être utilisées à d'autres fins ni transmises à des tiers. »

Suivez-nous sur les réseaux sociaux: #TeamOrange

 [Mitte_Centre](#)

 [Mitte.Centre](#)

 [Mitte_Centre](#)

Impressum

in puncto
Actualités du Centre suisse
CCP : 30-3666-4

Éditeur et Rédaction
Le Centre suisse
Case postale 3001 Berne
info@le-centre.ch

Abonnements

Abo annuel : 20 francs / 4 numéros par an
Pour les membres, inclus dans la
cotisation annuelle



in puncto

2021/1

Le Centre se met en mouvement !

- La mise en mouvement a débuté
- Pour une vision positive de la Suisse
- Mots d'ordre du 7 mars

**Le
Centre**)

En route vers l'avenir !

C'est désormais officiel : depuis janvier, nous sommes Le Centre. Je suis très heureux d'envisager l'avenir avec ce nouveau parti. L'année 2020 aura été historique pour notre parti, puisque près de 400 délégué-e-s présent-e-s ont décidé fin novembre 2020 que c'est avec le PBD et sous la nouvelle appellation Le Centre que nous aborderons désormais l'avenir. Une décision qui a marqué le point final d'un long processus et d'importants efforts communs.



Gerhard Pfister
Président Le Centre

Cette décision des délégué-e-s constitue aussi un point de départ : il y a beaucoup à faire! Notre journal Le Centre s'appellera «in puncto» à l'avenir et a déjà un nouveau look. Mais nous nous penchons aussi sur le contenu : nous sommes la force politique du centre qui maintient la cohésion de la Suisse. Surtout en ces temps difficiles, avec la pandémie de Covid-19 et la polarisation qui s'intensifie dans le monde entier, l'importance que revêt cette cohésion sociale pour le bon fonctionnement de notre pays s'affirme comme une évidence. À cet effet, il faut un centre fort et une politique du consensus qui pondère la polarisation et la gestion des problèmes.

Ce n'est qu'ensemble, et non les uns contre les autres, que nous pourrons surmonter la crise

Je vous souhaite une excellente année et espère que vous avez bien passé le cap. Je vous souhaite aussi une bonne santé.

La pandémie de coronavirus va cette année encore fortement nous mobiliser et nous solliciter. Pour Le Centre, il était clair, dès le début de la pandémie, que cette crise ne pourrait être surmontée qu'en unissant nos forces et en misant sur la liberté, la solidarité et la responsabilité.

Votations du 7 mars 2021

Le Centre soutient clairement l'Accord de partenariat économique avec l'Indoné-

sie et la loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE, loi sur l'e-ID). L'accord est avantageux pour les entreprises suisses, qui accèdent ainsi au marché indonésien. De nouveaux jalons sont ainsi posés en matière de durabilité pour l'importation d'huile de palme en Suisse. L'e-ID est une étape importante pour la transition numérique, par exemple pour le développement d'applications dans la cyberadministration. Pour le troisième objet, à savoir l'interdiction de se dissimuler le visage, Le Centre est favorable au contre-projet indirect qui entrera en vigueur si l'initiative du comité d'Egerkingen est rejetée.



L'avenir est en marche avec Le Centre

Nous sommes très heureux d'envisager désormais l'avenir avec notre nouveau parti. La Suisse a besoin d'un centre politique fort, qui propose des solutions réalistes pour notre pays. Nous sommes le parti du centre, le parti pour lequel la responsabilité sociale n'est pas une promesse vide de sens, le parti qui assure la cohésion de notre pays en misant sur la liberté, la solidarité et la responsabilité. Nous sommes la force politique déterminante au centre de l'échiquier politique national et nous voulons accueillir toutes celles et tous ceux qui sont convaincus par notre politique.

« Nous voulons proposer une vision positive de la Suisse. »

Trois questions à Gerhard Pfister et Martin Landolt

L'année dernière fut une année très intense pour vous. Vous semblez former une équipe soudée qui se comprend bien.

Gerhard Pfister

La collaboration a été très constructive. Les échanges ont été multipliés dès lors que nous étions tous deux présidents de parti. Ils ont gagné en intensité, ce qui a permis de mieux se connaître et s'apprécier.

Martin Landolt

Sur le fond, en ce qui concerne notre approche de la politique, nous nous comprenons bien. Nous défendons tous deux nos convictions, en restant ouvert au consensus. Dans le positionnement politique, nous sommes assez proches. Sur le plan footballistique, il en va autrement : il est supporter de GC, moi, du FCZ.

À qui souhaitez-vous vous adresser avec ce nouveau parti ?

Gerhard Pfister

J'espère évidemment que les électrices et électeurs qui votaient précédemment PDC et PBD seront toujours fidèles au nouveau parti. Nous cherchons évidemment aussi à séduire un nouvel électorat, qui pour des raisons non pas thématiques mais historiques n'arrivaient pas à s'identifier au PDC.

Martin Landolt

Nous nous adressons aux personnes qui estiment qu'il faut un centre fort en Suisse. Une force politique qui s'engage en faveur de solutions réalistes et qui cherche aussi l'échange et à trouver des consensus, sans créer de nouveaux problèmes.

Quels sont les sujets et valeurs pour lesquels Le Centre va s'engager plus particulièrement ?

Gerhard Pfister

En principe, rien ne change quant à nos thématiques de prédilection et à nos valeurs. Nous souhaitons cependant proposer davantage de solutions centrées. En politique de la santé, par exemple avec notre initiative « Baisser les primes - pour un frein aux coûts de la santé », ou en politique sociale. Par ailleurs, il faut des solutions pour la réforme de la prévoyance vieillesse. Pour progresser sur ces points, un centre fort, qui assure la cohésion du pays, est plus important que jamais.

Martin Landolt

Le Centre doit être perçu comme un pôle autonome dans le paysage politique suisse, comme un positionnement nécessaire pour que des solutions soient mises au point et que notre pays puisse ainsi progresser. Dans d'autres pays, nous voyons les problèmes que peut causer une polarisation croissante. Nous voulons proposer au public une vision positive de la Suisse.

Bénéfique pour le commerce et l'environnement

La Suisse est un pays largement exportateur. Le Centre approuve donc l'Accord de partenariat économique avec l'Indonésie. Il va faciliter l'accès au marché indonésien pour les entreprises suisses et améliorer la sécurité du droit pour le négoce de biens et de services. Dans le même temps, cet accord fixe de nouvelles normes en matière de production durable d'huile de palme.



Vincent Maitre
Conseiller national Le Centre

L'huile de palme est l'élément central du référendum contre l'Accord de partenariat économique avec l'Indonésie. Les opposants arguent que cet accord va favoriser la monoculture d'huile de palme en Indonésie et donc contribuer à accélérer la destruction de la forêt tropicale.

À cet égard, l'Indonésie est confrontée à un dilemme. D'une part, la forêt tropicale est détruite pour produire de l'huile de palme, et divers problèmes en matière de protection de l'environnement et de droit du travail sont soulevés. D'autre part, le pays peut se développer d'un point de vue économique grâce à l'importance qu'a prise l'industrie de l'huile de palme et assurer ainsi un revenu à de nombreuses personnes. L'Indonésie est consciente de cette problématique et des conflits qui en résultent et collabore aujourd'hui avec de nombreux acteurs du développement – et notamment la coopération suisse au développement – pour améliorer les pratiques.

Ces problèmes ne vont-ils pas être encore accentués par l'accord ?

Non. L'accord contribue au contraire à ce que l'Indonésie privilégie la production durable d'huile de palme. Il fixe de nouvelles normes pour une importation responsable d'huile de palme en Suisse. Cela représente un progrès considérable par rapport aux dispositions en vigueur aujourd'hui en matière de développement durable. En outre, l'accord ne prévoit pas de libre-échange pour l'huile de palme, mais une réduction des droits de douane sur un volume d'importation annuel limité.

Quels sont les avantages de l'accord pour l'économie suisse ?

Cet accord améliorera considérablement notre accès au marché, de même que la sécurité du droit pour le négoce des biens et des services et pour les investissements de nos entreprises. Ainsi, les taxes douanières disparaîtront sur 98% des marchandises exportées de Suisse vers l'Indonésie.

L'Accord de partenariat économique avec l'Indonésie est un accord de nouvelle génération. L'intégration de la durabilité dans cet accord commercial offre un immense potentiel pour l'économie et l'environnement.

« L'Accord de partenariat économique fixe de nouvelles normes en ce qui concerne la durabilité des importations d'huile de palme en Suisse. »

